



DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL EN 2021

Satisfaction confirmée des jeunes volontaires

Les premiers résultats de l'évaluation du déploiement du Service national universel (SNU) menée par l'INJEP confirment les constats dressés sur les premiers volontaires en 2019. Les profils et les motivations des jeunes participant au séjour de cohésion sont similaires. Les participants sont largement satisfaits de leur séjour, malgré des éléments restant à améliorer. Ils adhèrent globalement au dispositif et aux objectifs du SNU. Cependant, 10 % des jeunes considèrent que le SNU leur a été imposé, en général par leur famille. Ils sont alors moins satisfaits de leur séjour et moins convaincus par le dispositif. Ces nuances sont à prendre en compte dans le cadre de la généralisation du SNU sous une forme obligatoire.

Samuel James,
chargé d'études
et d'évaluation, INJEP

Amélie Mauroux,
cheffe de la mission
Enquête, données et études
statistiques (MEDES), INJEP

Anne-Sophie Cousteaux,
cheffe de la mission
Expérimentation
et évaluation des politiques
publiques (MEEPP), INJEP

Préfiguré en 2019 auprès de 2 000 jeunes dans 13 départements, le Service national universel (SNU) doit être généralisé à l'ensemble des 15 à 17 ans dans les prochaines années. Désormais dans une phase de montée en charge¹, le dispositif a accueilli en 2021 près de 15 000 jeunes qui ont participé aux séjours de cohésion, organisés du 21 juin au 2 juillet 2021 dans tous les départements – outre-mer compris. Comme en 2019, la participation s'est faite sur la base du volontariat. Qui sont les jeunes qui ont participé au SNU en 2021 ? Comment et pourquoi les jeunes ont-ils décidé de participer ? Comment ont-ils vécu le séjour de cohésion et qu'en ont-ils retiré ? Quels

sont les principaux enseignements de cette seconde édition organisée pendant la crise sanitaire ?

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été mandaté² pour l'évaluation du déploiement du SNU. Dans ce cadre, un questionnaire a été adressé aux jeunes participant au séjour de cohésion pour recueillir leur ressenti sur cette expérience et leur vision du dispositif [encadré « Méthode », p. 2]. Dans un contexte de montée en charge et de crise sanitaire, les résultats s'avèrent similaires à ceux mis en évidence en 2019 (Francou, James, 2019). Toutefois, une minorité de jeunes qui ne souhaitent pas participer au SNU ont un peu moins bien vécu le séjour et adhèrent moins au dispositif que ceux qui étaient pleinement volontaires. Cette nuance est importante dans l'optique d'une généralisation du dispositif sous une forme obligatoire.

Une mixité sociale modérée

Tout d'abord, d'un point de vue sociodémographique : les filles étaient majoritaires lors du séjour de cohésion de 2021. Selon les données renseignées lors de l'inscription, 56 % des 14 650 participants sont des filles et 44 % des garçons. Par ailleurs, 4 % des participants vivent dans un quartier prioritaire de la ville, contre 8 % des jeunes de 15 à 17 ans (source : INSEE, 2020). Cette sous-représentation tient en partie au fait

méthode

En fin de séjour de cohésion, un questionnaire, conçu par l'INJEP, a été passé aux jeunes par la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) à l'aide de boîtiers électroniques. À des fins de comparaison, le questionnaire 2021 reprend les questionnements de 2019. Cependant, le changement de mode de passation a introduit des différences et les questions ne sont pas toujours comparables entre 2019 et 2021. Au sein des 54 centres SNU enquêtés parmi 122, une à trois compagnies ont été tirées au sort. Ainsi, 3 773 jeunes ont répondu. Le tirage aléatoire et un calage sur marge visent à garantir la représentativité de leur réponse.

Le dispositif d'évaluation mis en place par l'INJEP repose sur trois volets :

- une enquête quantitative par questionnaire auprès des jeunes ;
- une enquête qualitative sur les modalités de mise en œuvre du dispositif, s'appuyant sur plus de 140 observations et 420 entretiens menés lors de 12 séjours de cohésion ;
- le suivi d'une cohorte de 100 jeunes volontaires sur quatre années afin de regarder les effets du SNU sur les parcours d'engagement, d'orientation et d'insertion des jeunes, leur expérience de la mixité sociale et de la citoyenneté.

Les volets qualitatifs compléteront et approfondiront ces premiers résultats recueillis auprès des jeunes et permettront de proposer des préconisations pour le déploiement du SNU.

que le SNU s'adresse exclusivement à des jeunes de nationalité française. Par ailleurs, 4 % des participants ont indiqué être en situation de handicap.

Objectif du SNU, la mixité sociale est mesurée ici à travers la catégorie socioprofessionnelle des parents et le parcours scolaire des jeunes. Les enfants d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont surreprésentés (17 % des pères parmi les participants, contre 9 % au sein des personnes en emploi). Au contraire, les enfants de pères ouvriers sont sous-représentés (18 % chez les participants, contre 30 % des personnes en emploi) et il en est de même des enfants de mères employées (28 % contre 40 %).

Résultat marquant lors de la préfiguration en 2019, la surreprésentation des enfants de « corps en uniforme » parmi les participants au SNU reste prégnante en 2021. En effet, 10 % déclarent avoir un parent qui travaille dans l'armée, la police, la gendarmerie ou chez les pompiers, ils sont même 37 % à avoir un parent qui a travaillé par le passé dans un de ces métiers, alors que les policiers et militaires ne représentent que 1 % de la population (source : RP-INSEE). En 2019 déjà, un tiers des participants déclaraient avoir un parent ayant déjà travaillé dans l'armée.

Concernant le parcours scolaire, la grande majorité des jeunes viennent de secondes générales et technologiques (78 %). Les filières professionnelles (secondes professionnelles et CAP) sont fortement sous-représentées : seuls 11 %

des participants au SNU sont issus de ces filières, alors que 33 % des jeunes sont scolarisés dans ces niveaux en France (source : MENJS-MESRI-DEPP, 2021). Cette sous-représentation existait aussi lors du séjour 2019, mais elle était moins forte. Cela montre les profils spécifiques des jeunes s'étant inscrits pour participer au SNU.

Une participation dans l'ensemble volontaire, mais imposée à certains jeunes par leur famille

En effet, comme lors de la préfiguration en 2019, la cohorte des jeunes accueillis cette année présente des spécificités dans la mesure où la participation provient d'une démarche volontaire du jeune ou de sa famille. Les résultats sont donc à prendre avec prudence et difficilement extrapolables dans la perspective d'un SNU rendu obligatoire. Près d'un jeune participant sur deux (45 %) déclare que personne ne l'a incité à participer. Les filles se montrent d'ailleurs plus déterminées à participer que les garçons. 36 % des participants déclarent avoir été incités par leur famille, 16 % par des amis ou camarades et 14 % par des enseignants ou membres de l'établissement scolaire.

Par ailleurs, un jeune sur dix déclare que la participation au SNU lui a été imposée, dans l'immense majorité des cas par sa famille (83 %). Les garçons sont plus nombreux à être « non volontaires » (14 % contre 6 % pour les filles).

Rencontrer de nouvelles personnes, la première motivation pour participer

Après les confinements successifs qui ont réduit la vie sociale en 2020 et 2021, rencontrer de nouvelles personnes et créer des liens nouveaux est la motivation la plus souvent citée pour participer au SNU [graphique 1, p. 3] (64 %). Dans un tout autre contexte, c'était aussi la principale motivation en 2019. Ensuite, les jeunes mettent en avant leur envie de faire du sport (60 %), d'être dans un cadre militaire (57 %) et de pouvoir valoriser le SNU sur leur CV (52 %). À l'inverse, la découverte d'un nouveau territoire (30 %) et le développement d'une culture de l'engagement bénévole (30 %) sont les raisons les moins souvent citées.

Toutefois, filles et garçons n'ont pas les mêmes attentes. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir répondu que « rencontrer de nouvelles personnes, créer des liens nouveaux » (73 % contre 54 %), « apprendre de nouvelles choses à travers les modules » (41 % contre 30 %) ou encore « développer [leur] culture de l'engagement bénévole » (38 % contre 21 %) les a incitées à participer. Seul le sport a moins incité les filles à participer au SNU que les garçons (57 % contre 65 %). C'est d'ailleurs la seule activité qu'elles ont moins plébiscitée que les garçons durant le séjour.

Des jeunes globalement satisfaits du séjour de cohésion 2021

Neuf participants sur dix se déclarent satisfaits ou très satisfaits du séjour de cohésion. Néanmoins, parmi les « non volontaires » à qui la participation au SNU a été imposée, l'appréciation du séjour de cohésion est plus nuancée : sept sur dix se déclarent satisfaits ou très satisfaits.

Conformément à l'objectif du SNU, les participants déclarent avoir vécu une expérience de mixité : 83 % des jeunes disent avoir rencontré des personnes d'un milieu social différent pendant le séjour. Cependant, pour caractériser le milieu social, les jeunes mettent en avant le fait d'avoir rencontré des jeunes qui ont des centres d'intérêt différents

des leurs (66 %), des valeurs différentes (55 %) ou qui viennent d'un territoire différent (50 %). Comme en 2019, les différences de milieu sont davantage appréhendées d'un point de vue culturel qu'en termes d'inégalités sociales.

Le séjour est organisé sous forme de modules thématiques obligatoires déclinés librement dans chaque centre. Parmi les sept modules, comme en 2019, les participants ont d'abord plébiscité les activités physiques, sportives et de cohésion. Ce module a été cité par 70 % des jeunes [graphique 2, p. 3], mais seulement 61 % des jeunes en situation de handicap. Le module « défense, sécurité et résiliences nationales » a aussi été apprécié par 64 % des jeunes. En revanche, comme lors de la préfiguration, le module « développement durable et transition écologique » est à nouveau la thématique la moins appréciée en dépit de la sensibilité des jeunes à l'environnement (Brice Mansencal et al., 2021)

Au-delà des modules, d'autres temps sont au programme des séjours de cohésion. Les conseils de maisonnée ou les temps de démocratie interne sont jugés importants par 77 % des participants au séjour de cohésion.

Des points restant toutefois à améliorer

Interrogés sur les conditions d'organisation du séjour, un peu plus d'un participant sur deux (54 %) déclare que « l'emploi du temps, l'organisation des journées » est l'un des éléments principaux à améliorer, prioritairement pour 30 % des répondants. Ce résultat est similaire au constat fait en 2019, malgré une réduction du volume horaire des plannings en 2021.

Concernant la tenue, 88 % des participants considèrent l'uniforme important pour la cohésion de groupe (91 % chez les filles), mais 41 % estiment qu'il devrait être amélioré (nombre de tenues et adaptation à la taille et à la météo).

Une adhésion à l'ensemble du dispositif et aux objectifs du SNU

Après le séjour de cohésion, la mission d'intérêt général (MIG) est la seconde phase obligatoire du dispositif. Elle

correspond à un engagement minimum de 84 heures réparties au cours de l'année suivant le séjour. Les filles sont plus enthousiastes à l'idée de réaliser la MIG que les garçons (81 % contre 67 %). L'armée arrive en tête des domaines qui attirent les jeunes participant au SNU (53 %), suivie de la police et la gendarmerie (43 %) et des pompiers (34 %). Ces résultats montrent encore une fois les profils très spécifiques de ces jeunes qui, pour un certain nombre, s'inscrivent dans un projet de carrière dans un corps en uniforme. Toutefois, 59 % des volontaires estiment ne pas

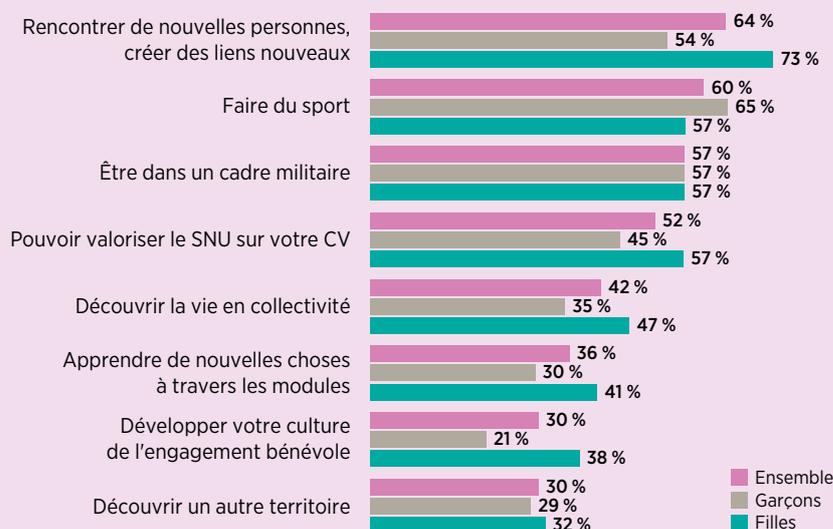
avoir suffisamment reçu d'informations sur la MIG lors du séjour.

Le SNU ayant vocation à devenir obligatoire, les jeunes ont été interrogés sur sa généralisation : 76 % estiment qu'un SNU obligatoire serait utile à la société, dont la moitié estime que ce serait très utile. C'est moins qu'en 2019 ; les proportions étaient respectivement de 84 % et 51 %.

Le dispositif du SNU vise un certain nombre d'objectifs tels que la cohésion, la mixité et l'engagement³. Il a donc été demandé aux jeunes de hiérarchiser les objectifs importants pour eux

graphique 1

Quels éléments du SNU vous ont incité à participer ?



Source : INJEP - Évaluation du déploiement du Service national universel, 2021.
Lecture : 64 % des participants au séjour de cohésion 2021 (54 % pour les garçons et 73 % pour les filles) déclarent que rencontrer de nouvelles personnes et créer des liens nouveaux les ont incités à participer.

graphique 2

Parmi les modules sur les thématiques suivantes, quels sont ceux que vous avez préférés ?



Source : INJEP - Évaluation du déploiement du Service national universel, 2021.
Lecture : 70 % des participants au séjour de cohésion 2021 citent les modules d'activités physiques, sportives et de cohésion parmi ceux qu'ils ont préférés.

graphique 3

Parmi les objectifs suivants, lesquels vous paraissent les plus importants pour le SNU ?



Source : INJEP - Évaluation du déploiement du Service national universel, 2021.

Lecture : 52 % des participants au séjour de cohésion 2021 considèrent qu'améliorer la mixité sociale est un des objectifs les plus importants pour le SNU.

[graphique 3, p. 4]. Les résultats sont similaires à ceux de 2019. « Améliorer la mixité sociale » arrive en tête, cité par un jeune sur deux. Les autres objectifs qui se détachent sont : « faire que les jeunes soient plus engagés » (47 %), « apprendre les gestes de premiers secours, les réactions en cas d'attentat, de catastrophe » (39 %) et « apprendre sur la défense et la sécurité » (37 %).

Un séjour de cohésion moins bien vécu et une moindre adhésion pour les « non volontaires »

Il semble important de faire un *focus* sur l'expérience des jeunes « non volontaires » déclarant que la participation au SNU leur a été imposée. En effet, il est probable que le poids de ces jeunes qui ne souhaitent pas participer augmente avec la montée en charge, puis l'obligation du dispositif.

Le séjour de cohésion a été plus éprouvant pour les « non volontaires ». En effet, 19 % se disent insatisfaits de leur expérience SNU et 10 % ne savent pas dire s'ils sont satisfaits ou insatisfaits à la fin du séjour (contre respectivement 6 % et 2 % des volontaires). Ils considèrent deux fois plus souvent que les autres participants qu'il y a eu trop d'activités lors du séjour de cohésion (30 % contre 16 %) et trop de règles de discipline (32 % contre 14 %). Ils ont également plus difficilement vécu l'éloignement de chez eux (23 % contre 9 % des autres participants), de même que les horaires et l'organisation des journées (jugées « très difficiles à vivre » pour 20 % d'entre eux contre 8 % pour les autres participants).

En outre, les « non volontaires » ont moins adhéré aux symboles et aux valeurs véhiculées par le SNU. Si, dans leur ensemble, 90 % des jeunes ont jugé important le lever des couleurs et de chanter *La Marseillaise*, c'est le cas de

75 % des « non volontaires ». Concernant la tenue, 24 % des « non volontaires » n'ont pas trouvé l'uniforme important pour la cohésion du groupe, contre 3 % des autres participants et souhaitent, par conséquent, être autorisés à porter plus souvent leurs propres tenues (56 % contre 24 %). Les « non volontaires » estiment moins souvent que les autres participants que les tuteurs et les capitaines et adjoints de compagnie ont eu un rôle pour expliquer « l'esprit du SNU et ses objectifs ».

En conséquence, ces « non volontaires » répondent deux fois plus souvent que les autres participants qu'un SNU obligatoire ne serait pas utile à la société (38 % contre 17 %). Dans le même ordre d'idées, parmi les objectifs qui paraissent les plus importants pour le SNU, les « non volontaires » trouvent moins souvent important pour le SNU de « faire que les jeunes soient plus engagés » (28 % contre 50 %) et d'« apprendre sur la défense et la sécurité » (27 % contre 38 %). Enfin, 61 % des « non volontaires » ne sont pas enthousiastes à l'idée de réaliser la MIG (contre 19 % des autres participants) et souhaitent moins souvent réaliser leur MIG dans des « corps en uniforme ».

1. En 2020, les séjours de cohésion ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

2. Arrêté du 28 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 17 février 2014 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

3. Les objectifs du SNU sont la transmission d'un socle républicain, le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle. www.snu.gouv.fr

sources bibliographiques

- Brice Mansencal L., Coulange M., Guisse N., Millot C., Bene J., Timoteo J., « Agir pour l'environnement : comportements et aspirations des 18-30 ans », *INJEP analyses & synthèses* n° 43, 2021.
- Francou Q., James S., « Évaluation de la préfiguration du Service national universel. Premiers résultats issus de l'enquête quantitative réalisée auprès des volontaires », *INJEP analyses & synthèses* n° 27, 2019.
- MENJS-MESRI-DEPP, *Repères et références statistiques. Enseignement – Formation – Recherche*, 2021.

Directeur de la publication : Joaquim Timotéo.
Comité éditorial : Samuel James, Quentin Francou, Mathilde Renault-Tinacci.
Rédacteur en chef : Roch Sonnet.

Correction : Manuela Legna.
Mise en page : Opixido.
Impression : MENJS.
ISSN 2555-1116.